

# Les écolos recollent les morceaux

*La Convention de l'écologie, qui se tient le week-end prochain à Paris, propose une esquisse de rassemblement autour des thèmes sociaux.*

**L**e 25 juin, lors du conseil national interrégional (Cnir) des Verts qui voit Antoine Waechter prendre la tangente, Dominique Voynet affirme : « *Nous pouvons être le parti d'une écologie politique sur un projet progressiste, social, démocratique et non violent.* » La défaite des européennes à peine consommée, la « candidate naturelle » des Verts à la présidentielle les lance dans un processus crucial. Quel projet ? Avec qui ? Par quelle démarche ? Comment les écologistes aborderont-ils la « super-année électorale » 1995 (présidentielle et municipales) avec un calendrier qui ne les arrange pas. Première étape : la Convention de l'écologie politique et sociale qui se déroulera les 17 et 18 septembre.

Cette initiative a déjà modifié la donne dans l'émiettement du mouvement écologiste. Les « frères ennemis » de l'Entente des écologistes boudent la Convention. Brice Lalonde refuse d'y participer et menace d'exclusion les membres de Génération Ecologie (GE) qui en seraient. Antoine Waechter se retire sur l'Aventin en attendant que 20 000 hypothétiques adhérents rejoignent en 1998 son petit Mouvement écologiste indépendant (MEI). Restent en lice quatre mouvements bien différents : les Verts, plus sereins depuis le départ d'Antoine Waechter et de ses alliés de droite, proches de De Villiers ; l'Alternative rouge et verte (Arev) qui, selon Françoise Galland, « *veut vérifier sur une année avec les Verts et les "dissidents" de GE la possibilité de réaliser ensemble la présidentielle, aller plus loin sur les municipales et commencer à jeter les bases d'une "maison commune" des écologistes* » ; l'Alliance pour l'écologie et la démocratie de François Donzel (AED), un ancien responsable de GE ; et Ecologie autrement (EA), un groupe issu de GE qui a participé à la liste européenne des Verts.

Ecologie fraternité, d'Yves Piétrasanta, maire de Mèze et porte-parole de GE dans l'Hérault, s'est retiré de la Convention. Au prétexte que « *le but principal semble être de désigner un candidat écologiste de plus* » à la présidentielle. Pourtant, Ecologie fraternité a signé, le 11 juillet, l'appel à la Convention qui propose, pour le scrutin des 23 avril et 7 mai 1995, d'« *établir les modalités démocratiques d'élaboration programmatique, de désignation de la candidature et d'animation de la campagne* ». En réalité, l'oukase de Brice Lalonde a tétanisé ceux qui pensent qu'ils ont une chance de l'emporter sur lui au congrès de GE qui se tiendra du 9 au 11 décembre à Laval. Car l'absence, lors du conseil national de GE du

4 septembre, des trois quarts de cette instance leur laisse l'espoir d'occuper les chaises vides. Certains membres d'Ecologie autrement, encore adhérents de GE, penchent dans le même sens. Gérard Galtier, le trésorier des Verts, répond à ceux qui hésitent devant le grand saut du rassemblement écologiste : « *Il suffit d'un soupçon de mauvaise foi ou de mauvaise volonté pour trouver une divergence insurmontable permettant d'échouer seul plutôt que de réussir à plusieurs.* »

Entre les quatre organisations qui animeront la Convention, les textes préparatoires sont signés ensemble ou séparément. Pas de désaccord essentiel sur le projet. Elles estiment que « *la société française est plongée dans une crise globale, de caractère planétaire. Elle se manifeste dans trois domaines fondamentaux : l'environnement, l'em-*

.....

## La réduction du Où en est par Alain

**L**a reprise mondiale, gonflée par la baisse drastique des taux d'intérêt aux Etats-Unis, a flamboyé pendant un an, sans toucher les rivages de l'Europe corsetée par les « critères de convergence » de Maastricht. Alors qu'elle se ralentit outre-Atlantique, elle semble enfin mollement toucher la France. Et déjà on s'inquiète : ne va-t-on pas retomber dans l'erreur historique, confessée par Michel Rocard, des « Trois petites glorieuses » de la fin des années quatre-vingt : compter sur ça pour assurer le retour à l'emploi, oublier la réduction du temps de travail ? A l'époque, 800 000 emplois créés n'avaient fait baisser le chômage que d'un point, avant le retour de la récession.

Eh bien, peut-être pas. La reprise, qui comme d'habitude relance la combativité des salariés, se traduit pour la première fois par une vague de grèves davantage orientées vers l'emploi que vers le salaire. Enfin, un seuil semble avoir été franchi : le chômage, parce qu'il touche maintenant toutes les familles, toutes les classes sociales, s'est

ploi, la démocratie et la citoyenneté ». « Libéralisme et étatismes ont une démarche productiviste identique, affirment-elles. (...) Il nous faut trouver une nouvelle forme d'organisation économique : de l'économie de marché vers l'économie avec marché, où les valeurs de profit, de compétitivité cesseraient d'être dominantes. » Ensemble, elles veulent « engager la France dans la voie du développement durable, d'un autre développement écologique, social et démocratique ». De même, sur la démarche, elles pensent que « la crise actuelle des partis écologistes français est l'occasion d'une saine clarification. Le schéma du nini a mené à l'isolement, et l'alliance indifférenciée avec la droite et la gauche conduit à la confusion ». « Une certaine écologie d'aménagement libéral de la crise est caduque », poursuivent-elles, ce qui déplaira à Lalonde.

L'AED n'a pas signé le texte sur les structures qui sortiront de la Convention. L'AreV, EA et les Verts proposent une coordination de l'écologie politique et sociale, de caractère démocratique et fédéral. L'AED, dont certains ont gardé des entrées au Parti socialiste, hésite également devant le projet municipal : des listes écolo-alternatives au premier tour, et des contrats de partenariats au second. Pourtant, c'est, selon l'expression du politologue Daniel Boy (1), le « véritable rendez-vous » des écologistes. D'autant, selon un sondage Infométro- le *Courrier du maire* du 7 septembre, que le maire est l'élu préféré des Français dont la première tâche est de « s'occuper d'emploi et de développement économique ». Pas étonnant si cette préoccupation arrive en tête de leur projet de charte municipale, avant l'amélioration de l'environnement et la démocratie locale.

Enfin, la présidentielle est l'objet de véritables divergences. Un texte, signé par les Verts et l'AreV, propose cinq axes pour la campagne (développement durable et environnement, lutte contre l'exclusion et le chômage — Cf. la tribune d'Alain Lipietz ci-dessous —, paix et solidarité mondiale, égalité femmes-hommes, démocratie et citoyenneté), des modalités de campagne et des réformes immédiates. Il fixe au 23 octobre la date

pour désigner la candidature. « Il est prématuré de lier mécaniquement la convention au lancement d'une campagne, répond Dominique Frager, d'Ecologie autrement. Nous devons discuter plus à fond du projet, pour une écologie plus positive, plus ouverte, plus réformatrice. » Dans l'entourage de Dominique Voynet, on estime au contraire qu'il faut lancer la campagne le plus tôt possible. Non seulement parce que l'élection peut être avancée. Mais surtout pour dépasser la simple candidature de témoignage : « En janvier, on sera écrasés par les poids lourds. »

Dernier débat, et non des moindres, avec qui se fera l'ouverture ? Des associations (AC !, Droit au logement, Greenpeace, Réseau Voltaire) diront à la Convention ce qu'elles attendent des écologistes. Mais, avec la Convention pour une alternative progressiste (CAP, qui regroupe l'ADS, l'AreV et Refondations) ? Jean-Luc Bennahmias a répondu (cf. *Politis*, n° 299) : il faut « que la gauche alternative ait une structure unitaire avec laquelle on puisse discuter ». Mais les participants de la Convention de l'écologie politique et sociale sont sceptiques : ils ne veulent pas d'une campagne « Juquin-bis » à 2 %. « La Convention des écologistes n'est pas contradictoire avec la nôtre, estime Gilbert Wasserman, au nom du comité de réflexion et d'initiative de la CAP, elle est complémentaire. A condition que, des deux côtés, on veuille entrer dans un processus de convergence. Avant et après la tenue des deux conventions, nous souhaitons une étroite concertation. »

Jean-Louis Peyroux

(1) *In le Vote sanction*, coll. Ed. Département d'études politiques du *Figaro*/Presses de la FNSP, 1993.

## temps de travail le débat ?

Lipietz (\*)

durablement établi comme le problème économique, social, culturel, éthique... et écologique de notre temps.

Certes, la reprise, si elle est convenablement orientée pour rester « soutenable », du point de vue du commerce extérieur comme du point de vue de l'environnement (et de vastes programmes d'économie d'énergie et de développement des transports en commun auraient ce double effet), sera un auxiliaire puissant de la lutte contre le chômage. Par ses effets directs de création d'emploi d'abord (comme en 89-91). Ensuite parce que, réduisant la crise fiscale de l'Etat et gonflant les profits déjà confortables des firmes, elle permettra de financer les deux autres « grands chantiers » possibles : le développement d'un tiers-secteur d'utilité sociale, et surtout la réduction de la durée du travail « par tous les bouts », âge de la retraite et durée annuelle ou hebdomadaire du travail.

N'oublions jamais ce point : la politique Rocard/Balladur d'allongement de la durée de cotisation retraite est, à elle seule, un facteur



d'aggravation de quelque 200 000 chômeurs par an. Il faut l'enrayer au plus vite avant de songer à faire mieux.

**Reste le gros morceau :** le partage du travail pendant la durée de vie active, et le plus gros sous-morceau : la réduction générale, par voie législative ou interprofessionnelle, de la durée hebdomadaire du travail (avec ou sans annualisation : laissons de côté cette question). Alors sur ce point, où en est le débat ? En fait, il a un peu bougé depuis l'hiver dernier. A l'époque, quatre positions s'affrontaient :

1. La position traditionnelle des syndicats et de la « vieille gauche » : les trente-cinq heures sans aucune diminution de salaire. Position ir-

## → Où en est le débat ?

par Alain Lipietz

réaliste et purement verbale, car elle entraînerait de telles difficultés pour les firmes qu'elle déboucherait sur une vague de licenciements...

2. La position la plus généreuse pour les exclus, celle d'un expert d'ATD-Quart Monde, Pierre Larroutou : les trente-deux heures tout de suite, avec baisse réaliste des salaires, même les bas salaires.

3. La position réaliste « pro-cadres » d'Henri Emmanuelli : pas question de « briser l'unité des salariés », donc de remettre en cause le revenu des hauts salaires « même à 30 000 francs par mois », et donc : subordination de la réduction de la durée du travail à la croissance ultérieure de la productivité. Bref : les trente-sept heures tout de suite, les trente-cinq heures plus tard.

4. La position réaliste « pro-exclus » des écologistes : les trente-cinq heures tout de suite, avec maintien du revenu mensuel garanti aux bas et moyens salaires (les autres : à négocier avec leurs employeurs).

Le premier semestre 1994 a marqué trois grandes évolutions :

— La disparition presque totale de la position deux. Généreuse et économiquement réaliste (à ce titre, elle avait trouvé un soutien dans la droite « humaniste »), elle était politiquement irréaliste, puisqu'elle se privait de tout soutien parmi les salariés.

— Le retour du PS, sous l'égide d'Emmanuelli, à une vieille tradition « molletiste » : discours très radical anticapitaliste, positionnement électoral centriste, soit : « *Delors et les trente-cinq heures, sans baisse du salaire* ». Contradiction dans les termes ? Non : il suffit de ne pas dire « *les trente-cinq heures tout de suite* » !

— Et surtout, au sein des collectifs Agir ensemble contre le chômage !, et dans la fraternité de la marche des chômeurs, la confrontation entre les positions un et quatre.

La position « *trente-cinq heures tout de suite sans aucune diminution de salaire* » y est défendue avec talent par la LCR. Sans trop caricaturer, l'argumentation est en gros : « *Les patrons peuvent payer. Ou, s'ils ne peuvent pas payer, on peut les y aider en taxant davantage les rentiers. Et même si un jour nous devons reconnaître qu'ils ne peuvent pas tous, et pas tout payer, ce n'est pas la peine de nous diviser en anticipant les compromis que nous aurons à faire avec eux* ».

### Priorité aux classes moyennes ?

Le problème, avec ce dernier argument, c'est qu'il se rapproche dangereusement de la position Emmanuelli. Car, de fait, ou bien il pose d'emblée un droit au double discours (« *Pour le moment nous refusons toute baisse du revenu des classes moyennes, mais si un jour la question devient d'actualité...* »), ou bien il subordonne la lutte contre l'exclusion à la défense du revenu des classes moyennes. Position étonnante de la part d'une extrême gauche que l'on était habitué à voir défendre les augmentations de salaire non-hiérarchisées (« *500 F pour tous* »). Or, qu'est-ce qu'une compensation salariale, sinon une augmentation de salaire horaire ? Une position du type « *compensation salariale uniforme* » aurait permis à la gauche syndicale de s'unifier sans peine avec les écologistes.

Cette priorité aux classes moyennes est d'autant plus choquante que ces mêmes militants n'hésitent pas (à juste titre) à prôner la stricte limitation des heures supplémentaires. Ainsi, on n'hésiterait pas à amputer de plus de 10 % les revenus d'un smicard travaillant quarante-trois heures par semaine, mais il faudrait se battre pour les 60 000 francs du commandant de bord d'un 747 !

Mais le problème est plus profond. Pour l'extrême gauche, tout gain salarial au sein de « *l'affrontement capital-travail* » est bon à prendre. Or, les exclus ne font pas partie (hélas pour eux) du rapport capital-travail, et la « *nouvelle petite bourgeoisie* » reçoit ses revenus sous forme de salaire. Dès lors, un accord « *capital-salariés* » pour les trente-cinq heures sans diminution de salaire pourrait très bien se

faire... à condition de fermer les établissements les moins productifs, de diminuer les frais de protection sociale et les réglementations de défense de l'environnement (ce fut en gros la politique du boom tatchérien, tiré par les hauts salaires).

En face, les écologistes, et en particulier les Verts qui, pour la première fois, s'engageaient collectivement sur le terrain social, se présentèrent d'abord en vaillants petits soldats du partage du travail et des revenus. Etant bien d'accord qu'il fallait commencer par « *faire payer* » les revenus de la propriété en priorité pour financer la réduction du temps de travail, ils se séparaient de l'extrême gauche en ne garantissant le maintien des salaires mensuels que « *pour la moitié des salariés les moins payés* ». Or, cette moitié gagne moins de 9 000 francs. Ce qui peut être relativement confortable en province est très insuffisant en Ile-de-France (la différence des salaires Paris-province est beaucoup plus importante que la différence hommes-femmes). Un sondage de l'Union parisienne des syndicats de métallurgie CFDT montre qu'une certaine perte de salaire mensuelle lors du passage aux trente-cinq heures n'est acceptée qu'à partir de 10 000 francs par mois.

### Fiscaliser les cotisations sociales ?

Surtout, alors que les Verts se proposaient d'augmenter le Smic horaire pour garantir les bas et moyens salaires, tout en laissant les hauts salaires à la négociation, ils sont apparus comme se battant pour la baisse des hauts (et pourquoi pas des moyens) salaires. Or, quel que soit leur souci de la nature et du tiers-monde, ils ne font certes pas de la baisse des hauts salaires un objectif en soi ! Simple, conscients qu'une hausse générale du salaire horaire pourrait ruiner pas mal d'entreprises, ils cherchaient à « *limiter la casse* » en garantissant les seuls bas salaires. Encore fallait-il diminuer le coût de ces salaires pour les industries de main-d'œuvre, par exemple en fiscalisant les cotisations sociales.

Tout le monde à AC ! étant donc d'accord pour une réforme fiscale faisant payer les charges sociales à l'ensemble des revenus, une partie des Verts proposa cet été de se rallier au mot d'ordre « *trente-cinq heures sans réduction de salaire pour tous* »... mais avec une augmentation des impôts, ce qui aurait permis une unification formelle avec la LCR et même avec Emmanuelli, tout en se réservant la possibilité de récupérer par l'impôt, pour les « *rendre* » aux entreprises, les largesses que celles-ci auraient concédées à leurs cadres.

Cette proposition fut repoussée par les Verts, sur recommandation de leur Commission économique, mais l'exercice valait d'être tenté. Il apparaît techniquement possible de « *financer la réduction du temps de travail par l'impôt* », c'est-à-dire de passer aux trente-cinq heures sans réduction de salaire et sans nuire à la compétitivité ni à la capacité de financement des entreprises, grâce à une réforme fiscale. Mais, même si on prélève 20 % supplémentaires sur les revenus du capital, même si on ponctionne 120 milliards sur les consommations d'énergie via une écotaxe anti-CO<sub>2</sub> qui serait répercutée sur les prix, il faut encore augmenter l'impôt sur le revenu de 25 %, et de 40 % si l'introduction de l'écotaxe se fait à prix constants (c'est-à-dire à la charge des entreprises) !

Bref, une force politique n'a rien à gagner à renvoyer sur l'Etat, via l'impôt, la redistribution des coûts salariaux : c'est elle qui prendrait tous les coups en assumant le transfert de la poche des classes moyennes vers celles des employeurs. Mieux vaut s'en tenir aux règles d'une société pluraliste. Il est normal que les syndicats exigent les plus hauts salaires possibles, normal que les employeurs résistent. Le rôle d'une force politique luttant pour la solidarité est de protéger les exclus et les bas salaires... en laissant les autres négocier entre eux !

Mais encore faut-il avoir privilégié l'alliance des exclus et des exploités.

A. L.

(\*) Alain Lipietz est porte-parole de la Commission économique des Verts et auteur de plusieurs ouvrages dont le plus récent est *Vert espérance* (La Découverte, 1993).